



Régularisation auprès de la préfecture

Par **bright**, le **19/11/2008 à 12:49**

Bonjour,rnrnj'ai la carte de resident 10ans et je suis marié à un nigerian en situation irréguliere.rnrnSa demande d'asile a été refusé et sa demande de carte de sejour à la préfecture aussi après 2 ans de renouvellement de recepicé.Le préfet lui ordonne de quitter le territoire ms après un recours au tribunal administratif la reconduite à la frontiere etait ennullé et l'autorisation de mariage accordé.Il n'est plus expulsable mais le préfet refuse après plusieurs lettres de notre part de le regulariser et ça fait 2 ans. on a changer du departement et j'aimerais savoir ce qu'on peut faire au niveau de nouveau préfet pour debloquer la situation.rnMerci de me répondre svp.

Par **jeetendra**, le **19/11/2008 à 13:31**

bonjour, le mieux c'est de prendre un avocat spécialisé en Droit des étrangers, cordialement